

Union Nationale des Ecrivains de France
62, boulevard St Germain
75005 Paris

Le Président

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris

Paris, ce 20 novembre 2017

Réf. Discours de la Sorbonne du 26 sept. 2017 « *Pour une Europe souveraine, unie, démocratique* ».

Objet : Appel au Président Protecteur de l'Académie française pour qu'il engage la « *Reconnaissance du français comme la langue commune de l'Europe* ».

Monsieur le Président,

« LA RENAISSANCE OU LA MORT DE LA LANGUE FRANÇAISE ! » Comment allez-vous relever le suprême défi du « *cri d'alarme*¹ » que l'Académie française vient de lancer au monde dans sa déclaration du 26 octobre 2017 en déclarant : « *la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui redevable devant les générations futures*². »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, à l'heure de tous les périls, c'est vers vous que se tournent aujourd'hui tous ceux qui, de votre discours d'Orléans à votre intronisation à Versailles – figure emblématique de toutes les gloires de la France – ont vu en vous le restaurateur de sa grandeur : celui qui s'engageait à redonner leur fierté aux français, celui qui en appelait à combler le « *vide* » de Verticalité, à « *rebâtir la France* » et à relever le défi héroïque du futur. « *Depuis trop longtemps, leur avez-vous dit en effet dans votre Grand entretien du 31 août 2017 au Point, nous nous sommes résignés à une vie démocratique sans sel. Nous sommes en train de payer le prix de cette bêtise collective qui consiste à croire en la fin de l'Histoire, alors qu'elle nous revient en plein visage. Pour l'affronter, nous devons renouer avec l'héroïsme politique propre au monde républicain, retrouver le sens du récit historique. Notre pays ne propose en effet plus de héros.* » « *Le défi de la politique, aujourd'hui, c'est donc aussi de réinvestir un imaginaire de conquête.* » En réponse à la question « *De quelle manière comptez-vous, insuffler ce nouvel état d'esprit ?* », vous avez conclu : « *Nous devons redevenir un pays fier. Il faut expliquer qu'il y a des héros en France, des génies et des gens qui s'engagent au quotidien*³. » (...)

« POUR REDEVENIR UN PAYS FIER », selon vos vœux, Monsieur le Président, c'est donc dans le chef de l'État, protecteur de l'Académie française depuis le règne de Louis XIV, que les Français mettent aujourd'hui tous leurs espoirs : non seulement pour sauver la langue française en péril de mort ; mais plus encore pour répondre à l'appel solennel « *À la reconquête de la langue française* » que l'Académie avait lancé au Président Hollande, le 5 décembre 2013 ; et, par-dessus tout, pour obtenir la « *Reconnaissance du français comme la langue commune de l'Europe* » : au titre de la maîtrise de sa *Souveraineté linguistique*, de sa *Puissance politique*, de

¹ Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive », du 26 octobre 2017.

² Idem.

son *Rayonnement culturel*, de sa *Compétitivité* et de sa *Vocation historique de « lingua franca⁴ »* comme langue internationale de la diplomatie et de l'universalité.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, cette reconnaissance de la langue française, comme langue commune naturelle de l'Europe, s'impose d'évidence au regard de la position historique de « *lingua franca* » qu'elle n'a cessé d'y occuper depuis le XIII^e siècle, position inscrite dans la dénomination d'« *Europe française* » depuis Louis XIV, ayant fait du français la langue diplomatique incontestée, et position ayant fait d'elle la langue commune naturelle de l'Europe formalisée dans la rédaction du traité de Paris⁵, du 18 avril 1951, assurant sa suprématie jusqu'à l'hégémonie anglaise d'après 1995. Cette prédestination historique fait de cette « *Reconnaissance* » le couronnement d'évidence à apporter à votre discours de la Sorbonne « *Pour une Europe souveraine, unie, démocratique* », du 26 septembre 2017, ayant omis de conclure qu'une « *Europe souveraine* » ne saurait être véritablement souveraine si elle ne dispose pas d'une langue commune de prestige incontestée : une langue qui soit à la fois « *européenne* » et « *souveraine* », qui ne saurait donc être l'anglais et qui ne peut être que le français pour affirmer sa singularité, sa culture et son unité à la face du monde, en particulier vis-à-vis du marché anglo-saxon.

« LE BREXIT A SAUVÉ L'ÂME DE L'EUROPE ! » Car, Monsieur le Président, les faits parlent d'eux-mêmes. Ce n'est pas l'Europe qui a traité le Royaume-Uni en corps étranger, c'est le Royaume-Uni qui s'est reconnu étranger à l'Europe. En se retranchant du corps politique « *souverain* » de l'Europe, par le « *Brexit* », le Royaume-Uni, a rendu manifeste l'incompatibilité substantielle de l'élément anglo-saxon avec le projet européen, comme l'avait prévu le général de Gaulle. Dès lors l'anglais n'est plus une langue européenne et sa colonisation hégémonique, comme langue commune de l'Europe au détriment du français, doit cesser *de facto* et *de jure*. Sa poursuite ne pourrait apparaître que comme une haute trahison de la « *Souveraineté européenne* » à laquelle vous en appelez, et qui, d'évidence, a besoin d'avoir sa propre langue de gouvernance géopolitique : pour parler au monde en son nom, pour faire respecter la singularité de son génie propre, dans toute la richesse de sa diversité comme de son universalité, et pour traiter d'égal à égal avec les grands ensembles continentaux. Le « *poids* » de la « *souveraineté européenne* » fera de la « *lingua franca* » européenne la langue de référence mondiale alternative, ayant vocation à supplanter l'hégémonie anglo-saxonne mondiale, tant au service du prestige politique de l'Europe, de sa puissance économique et de son rayonnement culturel, que d'un monde désormais plus ouvert à la diversité. Enfin, cette reconnaissance de la langue française comme langue commune de l'Europe, fera *ipso facto* cesser un scandale : celui de la langue anglaise déclarée « *lingua franca* » par l'Onu⁶ !

³ *Le Point*, op. cité, p. 32.

⁴ « *lingua franca* » ou « *langue franque* » : langue véhiculaire du Moyen-âge au XIX^e siècle dans l'ensemble du bassin méditerranéen, désignant aujourd'hui une langue utilisée par des populations de langues maternelles différentes pour communiquer.

⁵ La Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), initiée par le Traité de Paris du 18 avril 1951, où le français domine largement, précise à l'article 100 que seule la version française du Traité fait foi.

⁶ Sur le site de l'ONU, au jour de la langue anglaise du 23 avril, on peut en effet lire : "English, along with French, is one of the two working languages of the United Nations Secretariat, and one of the Organization's six official languages. Because it is so widely spoken, English is often referred to as a "world language", or the *lingua franca* of the modern era." (<http://www.un.org/en/events/englishlanguageday/>)

Mais, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, au-delà du retour à l'ordre naturel des choses, il y a tout à attendre de la restauration du français dans sa vocation de porte-parole de la Civilisation européenne, en termes de valeur décuplée, politique, économique et culturelle :

- 1) RAYONNEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL. Après l'anglais, le français est la langue la plus parlée en Europe, à 11 %. Contrairement à « *L'anglais [qui] n'est pas un outil de communication international fiable*⁷ », le français possède les trois caractères du latin ayant permis à l'empire romain d'exercer un gouvernement international durable – économique, politique et spirituel –, sur des peuples les plus divers, en constituant une langue qui soit à la fois : « *universelle, immuable, non vulgaire*⁸ ». C'est cette complétude et cette immuabilité, inscrite sur le sceau de l'Académie française – « *À l'immortalité* » – qui en fait l'« *étalon* » linguistique idéal. Prise comme langue-pivot de « *référence systématique, au sein des services de traduction des institutions européennes, il ne faudrait plus que 48 filières de traduction au lieu de 600 avec 25 pays membres*⁹ ». Le génie de l'anglais est aux antipodes de celui de l'Europe. Le Brexit libère le génie européen de sa cage et le rend à sa vocation mondiale ! Quant au futur rayonnement diplomatique et culturel de l'Europe, tenant compte du fait que « *La France est la première puissance culturelle au monde* » (Kennedy), il en sera décuplé. C'est de ce prestige culturel immense de la France, première destination touristique au monde, que l'Europe, premier marché au monde rendu à son génie culturel, a désormais le plus pressant besoin pour préserver sa compétitivité, légitimer sa « *Souveraineté* » et fonder sa propre politique distincte de celle de l'axe anglo-saxon.
- 2) COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE. La corrélation entre l'influence culturelle, la langue et le flux commercial induit, est décisive. L'imprégnation massive des jeunes européens en langue anglaise (musique, média, « *soft power* ») les détourne du marché européen. L'adoption du français comme langue commune, en rapatriant le centre de gravité culturel de l'Europe de l'étranger vers l'intérieur de ses frontières, y fera revenir les flux commerciaux au profit de sa balance commerciale. L'Organisation internationale de la francophonie a calculé que « *l'adoption d'une langue commune stimulera les flux commerciaux d'environ 33 % : il abaissera en effet les coûts à l'exportation, permettant aux entreprises de pénétrer plus facilement un nouveau marché à l'exportation et de maintenir des flux existants*¹⁰. » En vérité, l'exemple anglo-saxon montre que le pouvoir multiplicateur de l'adoption d'une langue commune est infiniment supérieur ! Il porte tous les fruits résultant de l'Unité. Enfin, il suffit de comparer les 510 millions d'habitants du marché européen au 320 millions du marché américain pour voir le poids en résultant faisant de la langue commune de l'Europe, celle de la première puissance marchande du monde !
- 3) POUVOIR POLITIQUE : comme l'illustre l'histoire de France, la langue commune – la « *langue du Roi* » devenue langue de la République – respectueuse des langues nationales et du latin, fut « *l'axe vertical de l'unité de la France* ». Après le *Brexit*, le français apparaît aussitôt comme l'axe vertical de l'unité culturelle et politique de l'Europe : il est en effet la langue unique de délibération de la Cour de justice de l'Union européenne ; il est la deuxième et seule langue européenne de l'OTAN ; il est la langue du seul membre permanent du Conseil

⁷ *L'anglais correct pour les nuls*, Claude Raimond, First Editions, 2004, p. 25.

⁸ *Le latin langue de l'Eglise*, Bernadette Lécureur, Spes, 1964, p. 153.

⁹ L'avenir de Buffon, 1996.

¹⁰ « *Etat des lieux du français dans le monde* », France diplomatie, diplomatie.gouv.fr

de sécurité qui soit européen ; il est la prestigieuse langue diplomatique par excellence, la langue de la clarté, de la précision et de la haute intelligence. Véritable « *latin des modernes* », il est l'outil de gouvernance démocratique qui manquait pour renouer avec le « *génie européen* », varié à l'infini mais dont l'esprit est le même : le seul propre à faire de l'Europe – actuel nain politique – la première puissance politique au monde.

CETTE PREMIERE PUISSANCE AU MONDE – culturelle, économique et politique –, Monsieur le Président, c'est la vôtre ! C'est celle de votre discours de la Sorbonne « *Pour une Europe souveraine, unie, démocratique* », auquel il ne manquerait, pour aboutir, que le couronnement de la « *Reconnaissance du français* » comme langue commune de l'Europe : comme langue de gouvernance constitutive de cet « *axe vertical de l'unité de l'Europe* » qui est la condition *sine qua non* de la « *Souveraineté européenne* » que vous appelez de vos vœux !

CET AXE VERTICAL DE L'UNITÉ DE L'EUROPE, c'est à vous qu'il appartient maintenant de l'instaurer, Monsieur le Président, vous en qui les Français ont mis tous leurs espoirs pour : 1) Sauver la langue française en péril de mort ; 2) Répondre à l'appel solennel que l'Académie française a lancé le 5 décembre 2013, « *À la reconquête de la langue française* » ; 3) Faire obtenir la « *Reconnaissance du français comme la langue commune de l'Europe* ».

« L'AVENIR DE LA FRANCE EST INSÉPARABLE DE LA GLOIRE DE NOTRE LANGUE », a déclaré Madame le Secrétaire perpétuel de l'Académie française dans son appel à la Reconquête de la langue française. Désormais, c'est la gloire de l'Europe qui est inséparable de l'avenir de la langue française !

« NOUS DEVONS RENOUER AVEC L'HEROÏSME POLITIQUE », « *Nous devons redevenir un pays fier* », sont vos engagements. Relever le suprême défi du « *péril mortel* » que l'Académie française a lancé le 26 octobre 2017, à la nation en la déclarant « *dès aujourd'hui redevable devant les générations futures* » s'adresse donc en premier lieu à son Protecteur : le chef de l'Etat que vous êtes ! Sauf à renoncer à vous-même et à votre grand projet européen comment pourriez-vous ne pas répondre à son appel « *au secours du français* » devant l'histoire ?

« LA RENAISSANCE OU LA MORT », il n'y a pas de troisième voie. C'est donc au nom de cette adresse de l'Académie française à son Protecteur, valant déclaration d'Etat d'urgence ; au nom de l'espoir que tous les amoureux de la langue française ont placé en vous pour retrouver leur fierté ; au nom même de votre projet d'une Europe « *souveraine, unie et démocratique* », que nous vous adressons cet appel solennel pour inverser la spirale de mise à mort du français en en faisant la langue commune de l'Europe, comme condition *sine qua non* de sa réussite !

« AU NOM DE L'HÉROÏSME POLITIQUE ! » qu'exige assurément la reconquête de la langue française en péril de mort et sa Renaissance comme figure emblématique de la première puissance au monde, dans l'attente d'une rencontre que vous pourriez nous accorder, veuillez donc agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Arnaud-Aaron Upinsky
Candidat à l'élection à l'Académie
Française du 14 décembre 2017